



Quand Pâques fait renaître l'essentiel



Pâques s'inscrit dans cette tradition à la fois profonde et lumineuse, portée par l'idée de renouveau, de vie qui reprend et de sens retrouvé. Un temps particulier, ancré dans l'héritage chrétien, qui invite aussi à des moments simples et joyeux, autour d'une table, en famille, entre amis... et parfois aussi autour de quelques délicieux chocolats à croquer. C'est dans cet état d'esprit que nous vous remercions chaleureusement pour votre fidélité, semaine après semaine, et vous souhaitons, à toutes et à tous, un week-end pascal à la hauteur de vos espérances.

Joyeuses Pâques à vous! Et pour en savoir davantage sur cette belle tradition, nous vous convions en page 9.



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl
www.carre-noir.ch - 032 757 66 00



Depuis 1880

LIENHER
FENÊTRES & PORTES

Nouveau logo - Mêmes valeurs locales

032 853 23 24

www.lienher.ch



pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier



pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier
un plus pour chacun

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du vendredi 3 avril 2026 au lundi 6 avril 2026 y compris en raison des fêtes de Pâques.

Du 7 avril 2026 au 17 avril 2026, les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jeudi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	8h00 à 13h30	

(En cas d'urgence sur le RÉSEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 20 avril 2026**



LIGNIÈRES



PROGRAMME DES TIRS POUR LA SAISON 2026 LE PICHEU - STAND DE TIR DE LIGNIÈRES

Avril	Ve 10	Entraînement n° 1	17h30 – 19h30
	Ve 17	Entraînement n° 2	17h30 – 19h30
	Ve 24	Entraînement n° 3	17h30 – 19h30
Mai	Ve 8	Entraînement n° 4	17h30 – 19h30
	Ve 22	Entraînement n° 5 + Tir en campagne avancé	17h30 – 19h30
	Ve 29	Tir fédéral en campagne	17h30 – 19h30
Juin	Sa 30	Tir fédéral en campagne	9h30 – 11h30
	Ve 5	Entraînement n° 6	17h30 – 19h30
	Ve 12	Entraînement n° 7	17h30 – 19h30
Juillet	Ve 19	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
	Ve 26	Entraînement n° 8	17h30 – 19h30
	Ve 3	Entraînement n° 9	17h30 – 19h30
Août	Ve 7	Entraînement n° 10	17h30 – 19h30
	Ve 14	Entraînement n° 11	17h30 – 19h30
	Ve 21	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
Septembre	Ve 28	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
	Ve 4	Amis Tireurs de l'Est	17h30 – 19h30
	Ve 11	Entraînement n° 12	17h30 – 19h30
Octobre	Ve 18	Entraînement n° 13	17h30 – 19h30
	Ve 25	Entraînement n° 14	17h30 – 19h30
	Sa 3	Tir fête	13h00 – 17h00
	Ve 9	Entraînement n° 15	17h00 – 19h00
	Sa 17	Coupe d'Automne	09h30 – 11h30
	Sa 17	Coupe d'Automne	13h30 – 15h30

«En cas de brouillard à la Coupe d'Automne le samedi 17 octobre, celle-ci est reportée au 24 octobre 2025.»

Mesure de sécurité à respecter

Nous invitons les promeneurs et les usagers de la forêt se rendant dans le secteur du stand de tir de Lignières, aux lieux-dits «Vuidange» et «Grand Gibet», à prendre en considération la signalisation annonçant les tirs et à ne pas pénétrer dans le périmètre de sécurité.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces principes élémentaires de sécurité et ainsi éviter tout accident malencontreux.

Conseil communal

IMPRESSUM

Tirage: 11'000 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

CRESSIER



ARRÊTÉ

vu la requête du 19 février 2026 par laquelle le Conseil communal de Cressier sollicite du Conseil d'Etat l'approbation et la sanction de l'arrête concernant la modification des articles 5 à 7 du règlement d'aménagement communal de Cressier, adopte par le Conseil général dudit lieu, le 13 décembre 2025;

vu les articles 96 et 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991 et son règlement d'exécution (RELCAT), du 16 octobre 1996;

vu la loi concernant les emoluments du 10 novembre 1920 et son arrête d'exécution du 7 janvier 1921

vu le préavis du conseiller d'Etat, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, du 4 décembre 2025,

arrête:

Article premier L'arrête concernant la modification des articles 5 à 7 du règlement d'aménagement communal de Cressier, adopte par le Conseil général dudit lieu, le 13 décembre 2025, est approuvé et sanctionne.

Art. 2 Un emolument de sanction de 100 francs est prélevé.

Art. 3 Le Conseil communal de Cressier est chargé de la publication du présent arrête dans la Feuille officielle, conformément à l'article 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

Neuchâtel, le 11 mars 2026



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX: FOUILLE POUR LE TIRAGE DE CÂBLE SUR LA CANALISATION EXISTANTE DE SWISSCOM

Chères habitantes, chers habitants,
chères entrepreneures, chers entrepreneurs,

Des travaux auront lieu pendant la période du 07.04.2026 au 17.04.2026 dans votre quartier (Rue des Fontaines - 2087 Cornaux) pour le rehaussement des chambres sur la canalisation existante de Swisscom (durée des travaux 2 semaines). Nous mettons tout en œuvre pour assurer la qualité du réseau Swisscom et améliorer les performances en permanence.

Swisscom ainsi que ses partenaires de construction feront tout leur possible afin de limiter les restrictions et le bruit des travaux pour la population: Aucune fermeture de la route mais suivre les indications de déviation du trafic. Nous vous prions dès à présent de nous excuser pour les désagréments occasionnés.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

CORNAUX



HORAIRE RÉDUIT - FÊTES DE PÂQUES

Pendant cette période, le guichet de l'administration sera ouvert comme suit:

Fermeture: le vendredi 3 avril et le lundi 6 avril 2026

Horaire réduit: du lundi 7 avril au vendredi 17 avril 2026, les guichets seront ouverts de 08h30 à 11h30

Horaire normal: dès le lundi 20 avril 2026

Le personnel communal ainsi que les conseillères et conseillers communaux souhaitent, d'ores et déjà, à toute la population de Joyeuses Fêtes pascales.

Veillez noter les numéros d'urgence suivants:

Service des travaux publics:	079 900 41 09	TP2C
Service des eaux usées:	079 900 41 09	TP2C
Service de l'eau potable:	0800 800 012	Viteos SA
Service de l'électricité:	026 322 33 44	Groupe E SA



LE LANDERON



AVIS DE TRAVAUX – CHEMIN DU COTEAU

Madame, Monsieur,

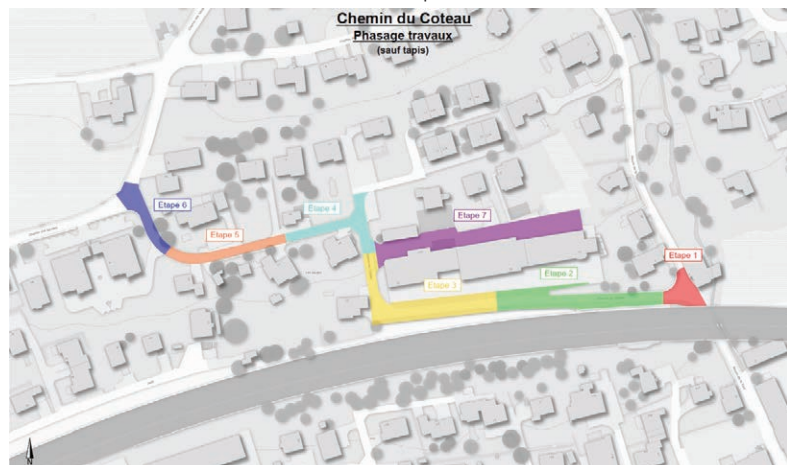
Nous vous informons que les travaux de renouvellement des infrastructures souterraines et réfection des aménagements de surface du **Chemin du Coteau** se poursuivent.

Le chantier est actuellement à l'étape 3 selon le plan ci-annexé, ceci jusqu'à mi-avril. Le transit motorisé sera interrompu durant une grande partie des travaux et des itinéraires de déviation seront mis en place. L'accès piéton aux immeubles sera garanti en tout temps et les livraisons resteront possibles, sous certaines conditions. D'autre part, le transport des élèves sera coordonné entre la commune et l'APL.

Le ramassage des déchets sera effectué comme d'ordinaire, cas échéant, ils seront extraits de la zone de chantier par l'entreprise. Quant à la distribution d'eau et d'électricité, elle sera en principe garantie et les coupures annoncées 48h à l'avance (sauf urgences).

Pour toute question, veuillez contacter le service technique au 032 886 48 60.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension. Commune du Landeron



LE LANDERON



SIGNALISATION ROUTIÈRE AU SEIN DE LA VIEILLE VILLE DU LANDERON

À la suite de deux années probatoires et de deux recensements, l'exécutif entérine la décision du Conseil général: le bourg du Landeron est interdit aux véhicules motorisés, il est réservé aux piétons et à la mobilité douce.

En 2024, le Conseil communal avait décidé d'interdire toute circulation routière, y compris les vélos, durant six mois, avec pour objectif de renforcer l'attractivité du bourg en favorisant une zone conviviale pour les habitants, la clientèle des restaurants, etc. Un premier recensement, adressé aux commerçants et aux citoyens de la Vieille Ville, avait montré que 45% des sondés souhaitaient pérenniser l'ouverture du centre historique à toute circulation (maintien d'une zone à 20 km/h). En revanche, 23% étaient favorables à l'interdiction des voitures, tout en permettant le passage des vélos. Une proportion équivalente estimait qu'il fallait également interdire les vélos dans le centre historique. De manière générale, les avis étaient partagés sur la présence des voitures (45% pour, 46% contre), tandis qu'une majorité se déclarait en faveur des vélos (68%), à condition d'installer des modérateurs de trafic.

Au vu des résultats du premier recensement, l'exécutif a testé en 2025 un autre régime de signalisation routière. La circulation des voitures demeurait interdite, alors que le passage des vélos était autorisé uniquement sur l'axe est du bourg. Le Conseil communal avait également invité les commerçants, notamment les restaurateurs, à étendre leurs terrasses sur la voie publique. Fin 2025, un deuxième recensement a été transmis aux habitants et commerçants du bourg afin de déterminer leurs positions face au régime de circulation précité. Les habitants se sont prononcés à 49% en faveur d'une interdiction des voitures automobiles, motocycles et cyclomoteurs (avec passage des vélos uniquement sur l'axe est), tandis que le solde de la population (51%) était favorable au passage des véhicules. Les commerçants étaient, quant à eux, majoritairement pour l'interdiction du passage des véhicules (64%).

Après avoir pris connaissance des résultats très serrés de ce deuxième sondage, le Conseil communal a décidé de consulter le Conseil général. Ce dernier s'est prononcé le 19 mars 2026, en présence de 40 membres, en faveur de l'interdiction de la circulation des voitures automobiles, des motocycles et des cyclomoteurs au sein de la Vieille Ville (22 voix pour ce régime, 16 pour le maintien d'une zone à 20 km/h et 2 abstentions).

Fort de ce qui précède, le Conseil communal a ratifié la décision du Conseil général par voie d'arrêté le 30 mars 2026. La décision du Conseil communal doit encore être publiée et validée par le SPCH. La mesure sera en principe effective courant juin 2026. L'exécutif tient à remercier les riverains et les commerçants du bourg pour leurs réponses et leurs diverses propositions qui font l'objet d'une analyse. Il espère que cette mesure, décidée de manière participative, apportera satisfaction, convivialité et bonne-humeur au sein du bourg.

Le Landeron, le 30 mars 2026

Le Conseil communal

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 02.04.26 au 04.05.26

Publication FAO n° 14

Dossier SATAC n° 122894

Parcelle(s) et coordonnées: 8193 - Le Landeron; 2572716/1212294

Situation: Moulin de la Tour; Jolicrêt 14

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): Adriano Biferi, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES D'AVRIL 2026

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période de Pâques et des vacances scolaires, soit **du lundi 30 mars au vendredi 17 avril 2026**.

	Matin	Après-midi
Du lundi 30 mars au jeudi 2 avril 2026	Horaires normaux	
Vendredi 3 avril 2026	Férié	
Lundi 6 avril 2026	Férié	
Du mardi 7 au vendredi 17 avril 2026	09h00 – 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone **aux mêmes horaires** (possibilité de prendre **rendez-vous en dehors des heures d'ouverture**).

L'administration communale

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 02.04.26 au 04.05.26

Publication FAO n° 14

Dossier SATAC n° 122964

Parcelle(s) et coordonnées: 8572 - Le Landeron; 2571406/1211220

Situation: Prés Voisin; Rue des Granges 25

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air-eau

Requérant(s): Christophe et Sandra Chantal Fleury, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone des abords du bourg / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



MISE AU CONCOURS

L'administration communale recrute pour la rentrée 2026

un-e apprenti-e employé-e de commerce CFC (administration publique)

Les candidates et candidats doivent avoir terminé, avec succès, leur scolarité obligatoire avec, au minimum, français niveau 2.

La priorité sera donnée aux candidat-e-s habitant la région.

Les dossiers de candidature contenant un curriculum vitae, les photocopies des derniers bulletins scolaires et une lettre de motivation doivent être adressés à commune. lelanderon@ne.ch ou à Administration communale, Postulation, Rue du Centre 6, 2525 Le Landeron. - Délai de postulation: **15 avril 2026**

LATÉNA



BIBLIO WEEKEND

UNE JOURNÉE RICHE EN DÉCOUVERTES À LA BIBLIOTHÈQUE DE LATÉNA

Samedi 28 mars 2026, la bibliothèque de Laténa a vibré au rythme d'une journée placée sous le signe du jeu, de la découverte et de la convivialité. Tout au long de la journée, petits et grands ont répondu présents, avec une très belle affluence: plus de 50 personnes ont participé à chacun des rendez-vous proposés.

Dès le matin, les visiteurs ont pu s'initier au scrabble et redécouvrir le plaisir des jeux d'échecs et jeux de l'oie dans une ambiance détendue et intergénérationnelle. La dégustation culinaire de midi a ensuite ravi les papilles, offrant un moment de partage chaleureux.

L'après-midi s'est poursuivi avec la conterie d'Amandine Berger, qui a su captiver son auditoire grâce à son talent et à la magie de ses histoires. Mais l'un des temps forts de la journée restera sans conteste la rencontre avec l'écrivain Nicolas Feuz. Très apprécié du public, il s'est distingué par sa sincérité, sa simplicité et son humour. Avec passion, il a notamment évoqué la série Frissons suisses, suscitant curiosité et enthousiasme chez les jeunes lecteurs.

La journée s'est ensuite poursuivie en musique avec le Duo Myosotis. La chanteuse Anokhi Walmsley, ancienne élève de Marin et habituée de la bibliothèque, a particulièrement touché le public, par son interprétation de style bossa nova, à la fois émouvante et festive.

En fil rouge, l'exposition des jeux de l'oie réalisés à l'aquarelle par Marianne Schneeberger ainsi que les décorations effectuées par les élèves ont contribué à créer une atmosphère vivante et colorée.

C'est dans une ambiance conviviale que les participants se sont retrouvés autour de l'apéritif de clôture, prolongeant encore un peu le plaisir de cette belle journée.

Ravies du succès de cette manifestation, les bibliothécaires Luciana et Flavia tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des intervenants, ainsi que le public venu nombreux partager ces moments riches en échanges et en découvertes.



Cartes LNM

Nouvelle carte LNM « 2 lacs » à prix réduit

La Commune de Laténa propose à nouveau des cartes journalières de la compagnie de navigation LNM à prix réduit. Pour cette saison 2026, il est également possible d'obtenir une carte « 2 lacs ».

- 1 lac : **32 francs**, au lieu de 44 francs
- 2 lacs : **45 francs**, au lieu de 61 francs
- 3 lacs : **53 francs**, au lieu de 72 francs

Ces cartes, disponibles en quantité limitée, sont valables durant toute la saison de navigation 2026, soit du 10 avril au 18 octobre 2026.

Comment en profiter ? Il suffit de passer au guichet de l'accueil de la population à Saint-Blaise.

LATÉNA



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



FITNESS URBAIN

La Commune de Laténa a procédé à la pose de panneaux d'information sur ses deux espaces de Fitness urbain (ou Street Workout), à Saint-Blaise et à Marin, afin d'en encourager une utilisation autonome.

Cette signalétique vise à permettre aux usager-ères de disposer, sur place, de toutes les informations nécessaires pour utiliser les installations en toute sécurité et en toute indépendance, sans encadrement particulier.

Librement accessibles, ces espaces s'accompagnent désormais de propositions d'exercices simples, de rappels des conditions d'usage, des horaires autorisés ainsi que des numéros d'urgence.

Cette démarche vise donc à favoriser une activité physique en plein air, en toute autonomie, et garantir un usage respectueux des lieux et du voisinage.



LATÉNA



HORAIRE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'administration communale de Laténa modifie ses horaires durant les vacances scolaires comme suit :

- **Du mardi 7 au vendredi 17 avril** les guichets sont ouverts uniquement le matin, de 8h30 à 12h00.
- **Le vendredi 3 et le lundi 6 avril** l'administration est fermée toute la journée. Cette modification s'applique également aux services intercommunaux (l'Agence AVS/ AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs, ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

Les **antennes de proximité** quant à elles sont fermées durant cette période.

Aucune permanence téléphonique n'est assurée les après-midis.

L'horaire habituel reprend à partir du **lundi 20 avril 2026**.

Merci de votre compréhension.

LATÉNA



LATÉNA RECHERCHE DES PARTENAIRES POUR LA FÊTE DU 1^{ER} AOÛT 2026 À SAINT-BLAISE

Après une première Fête nationale organisée sous les couleurs de Laténa en août 2025 au bord du lac à Hauterive, la commune donne cette année rendez-vous à la population à Saint-Blaise, à l'occasion de la Fête communale du 1^{er} août 2026.

Pensée dans un esprit à la fois festif, innovant et rassembleur, cette nouvelle édition proposera un programme varié mêlant food-trucks, bars, concerts, animations et performances originales. La soirée devrait notamment être marquée par un spectacle inédit, conçu sur mesure et porté par des artistes neuchâtelois.

Comme lors des précédentes éditions, les sociétés locales occuperont une place importante dans cette journée, en contribuant tant à l'organisation qu'à l'animation de la manifestation.

Afin de soutenir cet événement populaire, la Commune de Laténa ouvre la porte à des partenariats avec les entreprises de la région, en leur offrant différentes possibilités de visibilité sur le site de la fête et dans sa communication.

Deux formules de sponsoring sont proposées :

- 300 francs pour l'affichage d'une bache publicitaire dans le périmètre de la manifestation ;
- 100 francs pour figurer sur le panneau des sponsors ainsi que sur le flyer de la fête.

La commune tient toutefois à préciser que cette démarche ne vise en aucun cas à porter préjudice aux sociétés locales. Les entreprises qui soutiennent déjà des associations ou sociétés villageoises sont donc invitées à envisager ce partenariat uniquement si cela ne se fait pas au détriment de leurs engagements existants.

Les entreprises intéressées peuvent s'annoncer jusqu'au 31 mai 2026 à l'adresse suivante : latena.cslt@ne.ch

LATÉNA



APPEL D'OFFRE

Exploitation d'une cuisine ambulante (food truck) saisonnière

La Commune de Laténa souhaite renforcer l'attractivité du secteur du port et de la plage ouest de Saint-Blaise durant la saison estivale 2026 par la mise en place d'une offre de restauration mobile de qualité. Un appel d'offre est ainsi lancé pour une exploitation saisonnière, du 1^{er} juin au

30 septembre 2026, et limitée à la saison 2026.

Conditions de participation

- L'activité devra être exploitée exclusivement à partir d'une cuisine ambulante; des aménagements (terrasse, tables, chaises, parasols, etc.) peuvent toutefois être autorisés ;
- L'offre devra être adaptée à un public large et privilégier des produits régionaux, avec une offre diversifiée ;
- Les exigences environnementales (utilisation de vaisselle réutilisable, tri des déchets...) et le respect des normes d'hygiènes devront également être respectées.
- ...

Le dossier d'appel d'offre complet est à consulter sur notre site :

commune-latena.ch/page/food-trucks-au-port-saint-blaise

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur candidature avant le **30 avril 2026, à 12h**, auprès du Service de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie.



LIGNIÈRES

Chasse aux œufs sous les flocons

Qu'il neige ou qu'il fasse un froid de canard, la chasse aux œufs proposée par la Société de Développement de Lignières connaît à chaque fois un grand succès.

Samedi dernier, sous les flocons, c'était magique de voir tous ces enfants sillonner la place et la forêt du Gibet blanchies de neige mais pas seulement... Maître Lapin, passé tôt, avait dissimulé des trésors sur son passage, 80 lapins de toute grandeur et 3 kg d'œufs en chocolat, en plus de 90 œufs teints, de beaux trophées en perspective. A pied d'œuvre, les membres organisateurs ont délimité deux zones de chasse, l'une à proximité pour les petits enfants et l'autre très vaste en forêt pour les grands. A 14h30 le départ est donné. Evitant les glissades, les vaillants chasseurs ont détalé à toute vitesse, et avec fougue et énergie ils ont débusqué tantôt un œuf rose dans la neige, un vert sous un banc, un lapin dans un fourré ou au creux d'un rocher, tournant et retournant sur leurs pas pour vérifier si rien n'avait été oublié. En peu de temps terrain et forêt ont été nettoyés, les paniers se sont bien remplis, les plus chanceux ont exhibé leurs captures, à la fin ils étaient tout heureux de leur chasse. Après l'effort, le réconfort, installés sur un banc pour prendre les 4 heures, quelques-uns se sont régalés de croquer leur lapin en chocolat en commençant par les oreilles.

Sur la place du Gibet, Les Charbonniers du Rotary étaient de retour pour deux jours, les tipis installés mis à disposition ont permis de se mettre au chaud et de poursuivre les réjouissances. Raison pour laquelle la chasse aux œufs organisée par la SDL s'est déroulée avec un peu d'avance sur le calendrier. Bravo aux organisateurs et aux participants. GC



CRESSIER

Bonhomme Hiver s'est embrasé rapidement

Sitôt bouté, sitôt brûlé, la rapidité avec laquelle le Bonhomme Hiver s'en est allé est censée prédire un été chaud.

Ce 27 mars, c'en était trop pour les élèves de Cressier de ressortir les bonnets et de s'emmitoufler à nouveau. Résolus à en finir avec un hiver tenace, ils ont pris une belle revanche. Partis du collège ils sont allés chercher le personnage emblématique à Clos Rousseau, et accompagnés de leurs camarades de l'institution, ils ont formé un long cortège qui a provoqué un vacarme dans le village. Tout était bon pour faire du bruit, maracas en tout genre, tambourins, jeux de bâtons, et toute l'énergie de Baptiste, un jeune tambour de la fanfare, on les entendait de loin. A leur arrivée sur la place de mise à feu, le Bonhomme Hiver a été descendu de sa charrette, et accusé pour usurpation de fonction, s'est retrouvé sur son lieu de supplice. Autour de lui les enfants, les parents et les passants, se sont montrés impatients de le voir partir en feu. Affublé de son majestueux chapeau noir, fier et rieur dans son habit de fleurs, dès bouté le personnage s'est mis à fumer de rage avant d'exploser. Sa carcasse est tombée sous les applaudissements des écoliers heureux d'annoncer en chantant, l'hiver est parti.

Eu égard aux excellents liens scolaires existants avec l'école, l'Institution des Perce Neige participe depuis des décennies et avec grand cœur à l'événement. Le Bonhomme Hiver est confectionné par Clos Rousseau et un groupe d'éducateurs vient sur place distribuer thé chaud et pain sucré à tous les participants.

Merci aux enfants, aux enseignants, au groupe de Clos Rousseau, qui colorient et animent le village le temps d'une sympathique petite fête.

GC



Café-Théâtre de la Tour de Rive Troupe en apARTé
Ve 17 Sa 18 mars 2026 à 20h00 - Di 19 mars 2026 à 17h00

Ve 17 Sa 18 avril à 20h00 et Di 19 mars à 17h00 – Comédie

La troupe en apARTé, qui répète en notre lieu, vient comme à l'accoutumée égayer la fin de notre saison avec une comédie rutilante autour du 3^e âge, ses petites et grandes douleurs, ses grandes et petites décisions.

«Fallait pas les agacer!» de Jean-Claude Martineau

A ne pas manquer!

L'équipe de la Tour de Rive



SAINT-BLAISE

Matchs du FC Saint-Blaise



Vendredi 10.04.2026

20h15 FC Marin-Sports II vs. FC Saint-Blaise II
championnat 3^e ligue - Groupe 2 - La Tène - Marin - A,

Samedi 11.04.2026

17h00 FC Saint-Blaise I vs. FC Savièse
championnat 2^e ligue interrégionale - Groupe 2
Les Fourches, St Blaise

Mardi 14.04.2026

14h00 FC Etoile-Sporting I cs. FC Saint-Blaise II
championnat 3^e ligue - Groupe 2
Les Foullets - A, La Chaux-de-Fonds

Samedi 18.04.2026

9h00 FC Saint-Blaise vs. Team Béroche-Bevaix (Bevaix)
championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour printemps
Groupe 2
Les Fourches, St Blaise

10h00 Grpm des Vallées (AS Vallée) vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniors D-9 - 3^{ème} degré - tour printemps
Groupe 3
Le Mannerot- La Brévine - 1,

11h00 FC Saint-Blaise vs. FC Pesieux Comète
championnat Juniors D-7 - 1^{er} degré - tour printemps
Groupe 1
Les Fourches, St Blaise

11h00 TE2L Cressier vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniores féminines FF-17 - Groupe 1
Stade des Prélards - A, Cressier

15h30 FC Val-de-Travers vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniors A - tour printemps - Groupe 2
Les Sugits Fleurier, Fleurier

18h00 ASI Audax-Friul II vs. FC Saint-Blaise II
championnat 3^e ligue - Groupe 2
Pierre-à-Bot - A - Synthétique Sud, Neuchâtel

Dimanche 19.04.2026

16h00 FC Bosphorus vs. FC Saint-Blaise I
championnat 2^e ligue interrégionale - Groupe 2
Wyler - Kunstrassenfeld Wyler, Bern

LE LANDERON

Matchs du FC Le Landeron



Samedi 11.04.2026

17h00 FC Erguël II - FC Le Landeron
championnat 3^e ligue - Terrain du Stand - A, Sonvilier

BV Toitures

BURKHARD - SUNIER
Succession Vuillemin
2520 La Neuveville

COUVERTURE
ETANCHEITE

FERBLANTERIE
ECHAFAUDAGES

Tél. 032 751 34 50
www.bv-toitures.ch
contact@bv-toitures.ch

Sàrl

LA NEUVEVILLE - Au programme !



AUCUN AUTRE CHOIX

Comédie dramatique de Park Chan-Wook
avec Lee Byung-hun, Ye-Jin Son

Man-soo a tout : une famille aimante, deux chiens et la maison dans laquelle il a grandi. Mais après 25 ans de travail, il est licencié. L'hypothèque reste impayée et sa femme insiste pour vendre. Désespéré, Man-soo cherche du travail, mais la concurrence est rude. Finalement, il élabore un plan : grâce à une fausse entreprise, il veut éliminer la concurrence de sang-froid.



MA 7 et VE 10 avril à 20h30 en VOST
DI 5 avril à 17h en VOST
16 ans - KR - 2h19 - 2025

HURLEVENT

Drame de Emerald Fennell
avec Margot Robbie, Jacob Elordi, Hong Chau

« Hurlevent » est une interprétation audacieuse et originale de l'une des plus grandes histoires d'amour de tous les temps. Cathy et Heathcliff sont au cœur d'une histoire épique d'amour interdit, qui passe du désir romantique à un tourbillon enivrant de luxure, de passion et de folie.



VE 3 et DI 12 avril à 20h30 en VOST
SA 11 avril à 20h30 en VF
14 ans - US - 2h16 - 202

GOAT

Animation de Adam Roscic

L'histoire suit Will, une petite chèvre qui rêve en grand et qui a la chance de devenir professionnelle dans le roball, un sport de contact intense pratiqué par les animaux les plus rapides et les plus féroces. Ses coéquipiers sont sceptiques, mais Will est déterminé à changer ce sport et à prouver que « les petits peuvent aussi jouer dans la cour des grands » !



SA 4 et DI 5 avril à 14h en VF
8 (10) ans - US - 1h40 - 2025

LOL 2.0

Comédie de Lisa Azuelos avec Sophie Marceau, Thaïs Alessandrin, Vincent Elbaz

Anne profite enfin de sa liberté après le départ de ses enfants. Mais tout bascule quand sa fille Louise, revient vivre chez elle après un échec professionnel et sentimental. Et comme une surprise n'arrive jamais seule, son fils Théo lui annonce qu'elle va devenir grand-mère ! Entre chocs générationnels, rêves en mutation et nouveaux élan amoureux... Anne comprend que la vie ne suit jamais tout à fait le plan prévu, et qu'à tout âge, on continue toujours d'apprendre à grandir.



SA 4, DI 5 et ME 8 avril à 20h30
DI 12 avril à 17h
12 (14) ans - FR - 1h45 - 2026

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR
WWW.CINE2520.CH

Pâques, entre résurrection, chocolat et héritages oubliés



On pourrait croire que Pâques se résume à une chasse dans le jardin, quelques lapins en chocolat et des doigts collants de sucre. Pourtant, derrière ce joyeux désordre printanier se cache une histoire étonnamment riche, tissée de croyances anciennes, de rites religieux et de traditions populaires parfois... un peu farfelues. Car oui, entre un mammifère qui cache des œufs et des cloches qui «reviennent de Rome», il y a matière à s'interroger.

Dans sa version la plus fondamentale, Pâques est la fête centrale du christianisme. Elle célèbre la résurrection de Jésus-Christ, trois jours après sa mort, un événement qui symbolise la victoire de la vie sur la mort. Rien de moins. Mais cette dimension spirituelle s'est, au fil des siècles, entremêlée d'autres traditions bien plus anciennes. Pâques tombe au printemps, et ce n'est pas un hasard : bien avant le christianisme, les sociétés célébraient déjà le retour de la lumière, la fin de l'hiver, le réveil de la nature. Une période où tout recommence. C'est là que l'histoire devient intéressante : Pâques est en réalité une fête à double héritage, à la fois religieuse et païenne.

Ainsi, bien avant les clochers et les églises, certaines cultures célébraient une divinité du renouveau : Ostara, déesse de l'aube et du printemps. Elle symbolisait la fertilité, la lumière et le retour de la vie après les ténèbres hivernales. On décorait déjà des œufs, on célébrait les jeunes animaux, on observait la nature reprendre ses droits.

Autrement dit : une bonne partie de nos traditions actuelles existait déjà... sans le chocolat. Même le mot anglais Easter et l'allemand Ostern tirent leur origine de cette figure ancienne. Une trace linguistique qui rappelle que les fêtes ne naissent jamais de zéro, elles se transforment.

Pourquoi des œufs à Pâques ? La réponse est presque universelle : l'œuf symbolise la vie. Dans les cultures anciennes, il représente la naissance et la fertilité. Avec le christianisme, il devient une métaphore parfaite de la résurrection : comme le poussin sort de sa coquille, le Christ sort du tombeau. Au Moyen Âge, les choses deviennent encore plus concrètes. Pendant le carême, il était interdit de consommer des œufs. Résultat : on les accumulait... puis on les décorait et on les offrait à Pâques. Une tradition à la fois spirituelle et très pratique — et probablement l'une des rares où la gourmandise a servi la symbolique. Et le lapin dans tout ça ? Ce sympathique intrus n'a rien de biblique. Il vient d'un imaginaire bien plus ancien, où il incarne la fertilité et l'abondance. Il faut dire que l'animal se reproduit vite, très vite... un détail qui n'a échappé à personne. Dans les régions germaniques, il devient le messager du printemps et, peu à peu, celui qui apporte les œufs aux enfants. Une idée qui se répand ensuite en Europe puis aux États-Unis.

Le plus drôle ? Une légende raconte que des enfants auraient cru qu'un lapin avait pondu des œufs décorés trouvés dans le jardin. Une confusion biologique devenue tradition culturelle. Selon les régions, le distributeur officiel d'œufs change. Dans les pays catholiques, on raconte que les cloches partent à Rome pendant la Semaine sainte, avant de revenir chargées de friandises. Dans d'autres régions, c'est le lapin — ou même parfois le lièvre, la cigogne ou... la poule — qui s'en charge. Preuve que, même dans les traditions les plus ancrées, l'imagination a toujours son mot à dire.

Au fond, Pâques n'est pas seulement une fête religieuse ou un rituel pour enfants. C'est une célébration du renouveau, au sens large. Elle parle de cycles, de transformation, de lumière retrouvée. Elle relie les générations, mélange les croyances et traverse les cultures sans perdre son essence. Et peut-être que c'est là son secret : permettre, le temps d'un week-end, de croire à la fois à la résurrection, au printemps... et à un lapin capable de cacher du chocolat. Franchement, qui aurait envie de choisir ? Joyeuses Pâques à vous, lectrices et lecteurs du Bulcom, que ce week-end prolongé soit l'occasion pour vous de lever le pied et de profiter simplement de l'instant présent.

CS

À L'AFFICHE

AUCUN AUTRE CHOIX
MA 7 ET VE 10 AVRIL À 20H30 EN VOST
DI 5 AVRIL À 17H EN VOST

HURLEVENT
VE 3 ET DI 12 AVRIL À 20H30 EN VOST
SA 11 AVRIL À 20H30 EN VF

GOAT
SA 4 ET DI 5 AVRIL À 14H EN VF

LOL 2.0
SA 4, DI 5 ET ME 8 AVRIL À 20H30
DI 12 AVRIL À 17H

PROCHAINEMENT

SUPER MARIO GALAXY LE FILM
RUE MALAGA
A BRAS-LE-CORPS
PLANÈTES
ALTER EGO

WWW.CINE2520.CH




Votre appartement protégé avec services optionnels pour plus de sérénité






Le Castel

— La vie chez soi, autrement —

**Rue de Vigner 19
2072 Saint-Blaise
Tél. 032 554 50 00
info@le-castel.ch**

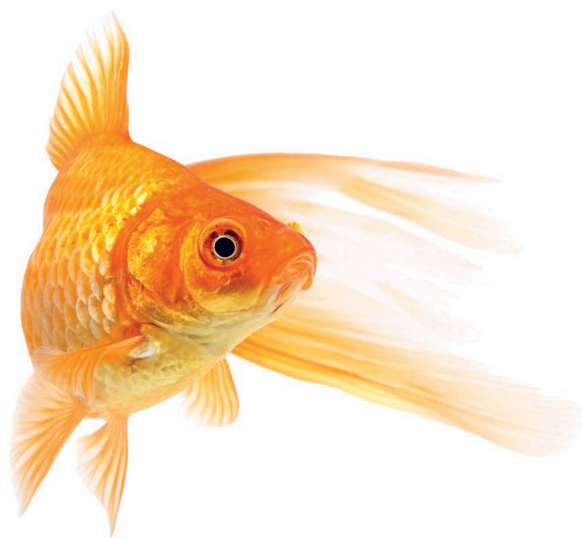
<https://le-castel.ch/habitat>



messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

imprimer
c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!
032 756 97 93
Place de la Fontaine 1
2034 Peseux

Mots mêlés



ALGER
AMMAN
ATHENES
BAGDAD
BALE
BAMAKO
BERLIN
BOGOTA
BRASILIA
CANBERRA
CARACAS
DAKAR
DAMAS
DUBLIN
EREVAN

KABOUL
KATMANDOU
LILLE
LIMA
LISBONNE
LOME
LONDRES
MADRID
MANILLE
MONACO
MOSCOU
PANAMA
PARIS
PEKIN
PRAGUE

RABAT
RIYAD
ROME
SANAA
SEOUL
SINGAPOUR
SOFIA
TEHERAN
TIRANA
TRIPOLI
TUNIS
VARSOVIE
VIENNE
VILLE
VILNIUS

Solution en page 13

BULCOM

Et si vous faisiez vivre l'Entre-deux-Lacs
dans les pages de votre hebdomadaire ?

Le Bulcom cherche dès que possible un(e) correspondant(e)

Curieux, à l'écoute des autres, vous aimez observer, comprendre et raconter ce qui se passe autour de vous ? Vous avez le sens du contact, un vrai plaisir à écrire et un flair pour dénicher des sujets originaux ? Alors cette mission est faite pour vous.

Votre rôle : suivre la vie des villages, ses projets, ses événements et celles et ceux qui le font bouger. Vous proposez des sujets, rédigez vos articles dans un style clair et vivant, et collaborez avec la rédaction du Bulcom pour donner écho à la vie locale.

Autonomie, fiabilité et curiosité sont essentielles, tout comme une excellente maîtrise du français écrit. Une expérience dans la rédaction, la communication ou le journalisme est un atout, mais la passion des mots et de la rencontre compte avant tout.

Mission flexible, ouverte aux indépendants, étudiants ou retraités actifs souhaitant mettre leur plume au service de la communauté.

Les candidatures sont à adresser à :

Céline Smith Latscha
redaction@bulcom.ch - 076 324 64 50

SAINT-BLAISE

Rocambolesque accident à l'Avenue Bachelin Un automobiliste franchit le Giratoire du Vieux-pressoir

Un automobiliste français, âgé de 32 ans, jeudi soir 26 mars passé, vers 22h35 a percuté et traversé le giratoire placé à la hauteur du bâtiment de l'ancienne poste.

Selon le communiqué de presse de la Police neuchâteloise, le véhicule « a heurté l'îlot central, traversé le giratoire avant de percuter et terminer sa course contre un mur à droite de la chaussée. ». Blessé le conducteur a été transporté en ambulance à l'hôpital Pourtalès.

Dans sa trajectoire, l'automobiliste a juste évité le pressoir à vis planté en bordure de la petite vigne qui embellit ce giratoire.

CZ



CESACO
CENTRE SANTÉ CORNAUX

PHYSIOTHÉRAPIE – MASSAGE MÉDICAL – MÉDECINE DENTAIRE
PODOLOGIE – DRAINAGE LYMPHATIQUE

NOUVEAU
PHYSIOTHÉRAPIE PELVI-PÉRINÉALE
RÉÉDUCATION DU PERINÉE

CLOS ST PIERRE, 6
2087 CORNAUX

079/859.90.07



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf exception. Pour en savoir davantage sur le programme, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Aube de Pâques – célébration œcuménique du dimanche 5 avril

Rendez-vous à **5h15** pour la célébration œcuménique de départ à l'église catholique de Cressier, suivi de la marche aux flambeaux en passant par la chapelle de Combes. Célébration d'arrivée au temple du Landeron aux alentours de 7h, suivi du petit déjeuner au CAL (Centre administratif du Landeron). Chaleureuse bienvenue à chacun pour vivre ensemble la joie de la résurrection de Jésus-Christ.

Pour en savoir plus sur les activités de la paroisse www.entre2lacs.ch
Flyers papiers disponibles dans les divers lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Vendredi 3 avril: 10h00 Culte unique de **Vendredi Saint au temple de St-Blaise** (Attention - ce culte a été déplacé, initialement annoncé à Cornaux)

Samedi 4 avril: 17h00 **Culte à la chapelle d'Enges.**

Dimanche 5 avril – Pâques: 10h00 **Culte de fête de Pâques au temple du Landeron.**

Être au plus tard à 9h30 sur place pour le Culte de fête de Pâques en Eurovision à la collégiale de Neuchâtel. Les Bourdons et autres groupes de l'enfance auront lieu à Neuchâtel. (Attention - ce culte a été déplacé, initialement annoncé à St-Blaise)

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9^e Harmos.**

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

Jedi 2 avril: 20h00 **Temps de prière pour la paroisse** à la chapelle de la cure (Grand'Rue 15)

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Jedi 2 avril: 17h15-18h15 **JeuDis Dieu (3H à 7H)** au centre paroissial réformé de Cressier. Infos: N. Droz 078 605 17 78 ou R. Letare – sur inscription. – contact@jeusamdisdieu.ch

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

Le Landeron

Mercredi 8 avril: 15h00 Culte au home Bellevue.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Coordinateur de l'enfance

Joachim Boulanger, tél. 078 638 91 53 (les lundis, mercredis et vendredis matin) joachim.boulanger@hotmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Jedi 2 avril

20h00 Messe du Jedi-Saint dernière Cène au Landeron pour les trois paroisses Cressier, Le Landeron et St-Blaise

Vendredi 3 avril

8h30 Marche des Croix (pour bon marcheurs) Départ l'église du Landeron, Suivie d'une soupe de carême au Foyer de Cressier

11h00 Chemin de Croix à Saint-Blaise

11h00 Chemin de Croix à Cressier

15h00 Célébration de La Passion au Landeron (pour les trois paroisses Cressier, Le Landeron et St-Blaise)

Samedi 4 avril

Pas de Messe à Saint-Blaise

21h00 Veillée Pascale à Cressier pour les trois paroisses Cressier, Le Landeron St-Blaise

Dimanche 5 avril

5h15 Aube pascale œcuménique départ à Cressier

***10h30 Messe de Pâques à Saint-Blaise (attention horaire)** pour les trois paroisses Cressier, Le Landron et St-Blaise animée par la chorale de Saint-Blaise

Vendredi 10 avril

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 11 avril

18h00 Messe à St-Blaise

Dimanche 12 avril

10h45 Messe à St-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06 / 079 367 79 32
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Contact: Abbé Gérard Muanda

Paroisse de Cressier-Cornaux

Mardi 7 avril

11h00 Messe au Foyer

Mercredi 8 avril

10h00 Messe de Pâques au home St-Joseph

Dimanche 12 avril

9h15 Messe

**Contact: abbé Gérard Muanda, Rue du Port 3, 2072 St-Blaise
079 367 79 32.**

**Sandro Agustoni, agent pastoral, rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier
077 427 84 59 – sandro.agustoni@cath-ne.ch**

**Secrétariat à disposition à Cressier le mardi et le vendredi après-mi-
di – 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch**

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Dimanche 5 avril

**5h15 Marche de l'aube pascale – célébration de départ à l'église de
Cressier, puis marche aux flambeaux jusqu'à la chapelle de Combes
et descente jusqu'au temple du Landeron.**

Petit-déjeuner servi dans la salle du CAL au Landeron

10h30 Messe de Pâques à l'église de St-Blaise

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Vendredi 10 avril

17h45 Chapelle: adoration -méditation

18h15 Chapelle: messe

**Contact: abbé Gérard Muanda, Rue du Port 3, 2072 St-Blaise
079 367 79 32.**

**Sandro Agustoni, agent pastoral, rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier
077 427 84 59 – sandro.agustoni@cath-ne.ch**

**Secrétariat à disposition à Cressier le mardi et le vendredi après-mi-
di – 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch**

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

Solutions mots mêlés

La phrase-mystère est: **la ville qui ne dort jamais** (New York)

Storrer Automobiles
La qualité avant tout !

KIA
Since 2004

Grand pont 2 | 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: Kia EV9 GT-Line 4x4 99.8 kWh aut., CHF 87'450.-, peinture mate CHF 2'950.-, Toit vitré coulissant CHF 1'750.- (TVA incl.), 18 kWh/100 km, 0 g CO₂/km, rendement énergétique D. Jusqu'à épuisement des stocks (chez les partenaires Kia participants). *Exemple de calcul de leasing à 0%: EV9 76.1 kWh, CHF 65'450.-, mensualité leasing CHF 549.-, taux de leasing 0%, taux de leasing eff. 0%, durée 24 mois, 10'000 km/an. Versement initial 25% (non obligatoire), assurance casco complète obligatoire non incluse. Le partenaire de leasing est Multilease AG. Une demande de leasing n'est pas accordée lorsqu'elle entraîne le surendettement du consommateur ou de la consommatrice. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 111 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Les actions de leasing sont valables jusqu'au 28.2.2026 ou jusqu'à épuisement des stocks (chez les partenaires Kia participants). Sous réserve de modifications.



eren
PAROISSE EVANGÉLIQUE
CENTRE DES LACS

**ÉGLISE CATHOLIQUE
NEUCHÂTEL**

Dimanche 5 avril - Célébration œcuménique de l'Aube de Pâques

Au centre de notre foi chrétienne, au centre de notre vie, le Christ Crucifié et Ressuscité !



Nous avons la joie de célébrer ensemble, chrétiens de toutes confessions, ce matin unique où les femmes venant au tombeau l'ont trouvé vide, le Christ n'était plus là, **Dieu l'avait Ressuscité**. Depuis cet instant tout a changé, la mort, le mal et toutes les puissances mauvaises sont vaincues dans sa mort et sa Résurrection et témoigner ensemble, dans le silence et la reconnaissance est un privilège dont nous sommes conscients.

**Venez marcher avec nous, faire ce chemin de découverte intérieure
d'un Christ qui nous ouvre et nous rend vivant !**

Rendez-vous à 5h15 à l'église catholique de Cressier, puis marche aux flambeaux jusqu'au temple du Landeron en passant par la chapelle de Combes.
Célébrée au temple du Landeron aux alentours de 7h, suivi du petit déjeuner au Centre administratif du Landeron.

Nous nous réjouissons de fêter avec vous !

LE LANDERON

Assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Épuration des eaux du Landeron, de Lignières, de La Neuveville et de Nods (SIEL)

Mardi de la semaine dernière, les membres du SIEL se retrouvaient dans les locaux de la STEP du Landeron pour valider les comptes ainsi qu'une demande de crédit d'engagement relatif au remplacement de diverses pièces du dessableur.

En préambule, le président du comité présente les nouveaux collaborateurs du SIEL, soit: Fabienne Schleiffer, collaboratrice administrative du Syndicat qui remplace Chantal Gassmann et Julien Jakob, nouveau chef de station en remplacement de Jean-Claude Girard.

Crédit d'engagement dessableur

Cette demande de crédit a fait l'objet d'un rapport du chef de station avec photos à l'appui (usure des maillons et autres) transmis aux membres du SIEL. Julien Jakob donne encore quelques précisions relatives aux travaux nécessaires à ce remplacement.

Cette demande de crédit est acceptée à l'unanimité.

Rapport de gestion 2025

Ce rapport de gestion que les membres ont reçu avec la convocation est le reflet du fonctionnement d'une année d'activités. Il comprend notamment des informations relatives au fonctionnement du comité, à la gestion administrative et du personnel technique.

Au niveau de la gestion technique, les analyses de l'eau épurée effectués par le canton de Neuchâtel confirment, année après année, la qualité du traitement de l'eau de la STEP.

Au niveau des collaborateurs, Hervé Jeanjaquet est venu compléter l'équipe d'exploitation.

Jean-Claude Scherler, président, souligne que les années à venir continueront à être passionnantes et il se réjouit de participer au développement des projets de maintenance, à l'amélioration des infrastructures techniques et à l'optimisation de la consommation d'énergie.

Il remercie les représentantes et représentants du Conseil intercommunal, ses collègues du comité, le chef de station, les collaborateurs d'exploitation et à toute l'équipe administrative pour leur engagement.

En conclusion, il ajoute que **«Pour mémoire, la préservation de la qualité de l'eau est l'affaire de toutes et de tous!»**

Comptes

Didier Honsberger, administrateur des finances, donne quelques précisions sur divers points de cette année 2025, notamment au niveau des économies (charges de personnel, charges d'entretien et produits). Il souligne encore que le coût par habitant est moins élevé que le prévoyait le budget (taxe fédérale comprise: 106.75 en lieu et place des 122.47 budgétisés).

Rapport d'exploitation du chef de station

Le rapport 2525 a été rédigé par Julien Jakob, nouveau chef de station, fait état de la gestion globale de l'exploitation, avec à l'appui quelques photos.

Il donne ensuite en séance quelques précisions concernant le volume d'eau traité, la production de biogaz et l'énergie électrique, le couplage chaleur-force, le local de pompage de Lignières qui s'est rempli d'eau, l'entretien annuel, les conséquences du gel.

Le président remercie le nouveau chef de station pour la rédaction de son rapport.

Divers

Quelques informations sont données, notamment sur le projet ARA am Twannbach. Jean-Claude Girard suivra ce projet dès le mois de mai 2026.

La séance du budget est fixée au 20 octobre 2026.

MARIN-EPAGNIER

Trois films pleins d'espoir

C'est désormais devenu une tradition: depuis 2023, l'Espace Perrier se mue, durant quelques heures, en salle de cinéma et accueille le Festival du Film Vert. Le lieu s'y prête à merveille, son hall d'entrée, le Fanel, permet d'accueillir le public avec de délicieuses spécialités salées et sucrées faites maison, et surtout il invite participantes et participants à la rencontre et aux échanges. La salle La Tène, avec son grand écran et son bon équipement de sonorisation se transforme durant quelques heures en une véritable salle de cinéma.

Organisé par Teresa Remexido et les Vert-e-s de La Tène (désormais Les Vert-e-s de Vert-es de Laténa), ce festival vise à présenter des films apportant un regard d'espoir sur notre société confrontée au dérèglement climatique.

Ainsi, samedi 21 mars 2026, ce sont trois films porteurs d'espoir qui ont été projetés. Le premier «Chauves-souris, les sentinelles de la forêt», film français, présentait le rôle fondamental joué par les chauves-souris dans l'équilibre de la forêt et du vivant. A l'issue du film, Christophe Jaberger, membre de Chiroptera Neuchâtel, a présenté son association dont le but est d'étudier et de protéger les chauves-souris dans le canton de Neuchâtel. Il a répondu aux nombreuses questions du public.

Le deuxième film (suisse) «Du Grand Val au Petit Val», présentait les observations de deux passionnées de la nature. Leurs magnifiques images invitaient à découvrir la magie d'un territoire encore préservé et à s'émerveiller sur la très grande diversité de la faune et de la flore qui se trouve à deux pas de chez nous.

Finalement, le troisième film (français) «Eclaireurs», partait à la rencontre du monde du travail et a suivi durant trois ans des personnes engagées à transformer leur activité et à l'adapter à un monde en mutation. Ce sont de magnifiques exemples d'espoir qui ont été présentés, comme cette femme employée dans un magasin de bricolage, qui durant trois ans s'est démenée pour que son magasin mette en place un système de location pour les outils, ou encore ce policier qui a développé une application permettant de dénoncer les atteintes à l'environnement.

Cette année, le Festival du Film Vert à Marin a accueilli près de 110 personnes. Les organisatrices et organisateurs sont motivé-es à poursuivre cette belle tradition, tant les retours des personnes présentes sont positifs, une spectatrice disait à quel point ce type de manifestation «fait du bien et donne de l'espoir».

Le Festival du Film Vert se poursuit ailleurs en suisse romande jusqu'au 12 avril, le programme complet est disponible sur: www.festivaldufilmvert.ch.

DJ



Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades

Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72

LE LANDERON

Assemblée générale de la société de musique « La Cécilienne »

C'est à mi-mars que les membres de la Cécilienne se retrouvaient en nombre dans les locaux du Château de la Vieille Ville pour leur assemblée générale annuelle.

Après les salutations d'usage du président ad intérim, Grégory Huguelet Meystre, la séance se poursuit avec la validation des quatre démissions et des cinq admissions.

Démissionnaire, Gilbert Linder est nommé membre à vie de la Cécilienne.

Jubilaires

Les jubilaires suivants sont récompensés par un petit cadeau pour leur assiduité en musique, soit: Corentin Jeannotat pour 15 ans, Raphaël Bourquin et Cédric Widmer pour 30 ans, Denis Spring pour 35 ans, Gilbert Linder pour 60 ans et Roland Bonjour pour 65 ans.

Plusieurs membres de la Cécilienne sont également remerciés pour leur engagement et leurs coups de mains.

Comptes et budget

Céline Gnaedinger, en charge des comptes, donne quelques explications sur les différents postes tout en soulignant que les comptes de la société sont équilibrés avec un petit bénéfice à la clé. La recherche de sponsors dans la commune montre bien que le village apporte un soutien à la société.

Elle détaille ensuite les divers postes du budget en précisant que l'on peut envisager une perte due notamment aux derniers amortissements et aux frais de la Fête fédérale des musiques. Comptes et budget sont adoptés.

Rapports Commission musicale

Nicolas Gorgerat, président de la commission musicale, souligne qu'il a souhaité s'entourer de personnes avec des idées, des envies ou un grain de folie, mais surtout avec la conviction que la Cécilienne a les capacités de faire mieux, et de faire plus. De plus, l'arrivée de Benjamin Monney, nouveau directeur, a permis d'avancer avec plus de rapidité, plus de cohérence dans une vraie ligne musicale tout en montrant l'envie de faire progresser La Cécilienne. Un cap a clairement été franchi

et cela tient en grande partie au travail de Benjamin avec une pédagogie claire, structurée tout en tirant le meilleur de chaque groupe sans pression. Un groupe qui a du potentiel et il faut maintenant être à la hauteur de tout ça.

Il remercie sincèrement Benjamin Monney, les membres de la commission musicale, Max pour sa flexibilité, ainsi que toutes les personnes qui s'investissent, aussi à la maison, pour faire avancer le groupe.

École de musique

Dans son rapport, Cédric Meier donne quelques informations au sujet du cours d'initiation avec trois nouvelles inscriptions. La prochaine initiation aura lieu au mois d'octobre 2026, après les vacances d'automne. Il recommande de parler de cette initiation autour de soi dans l'esprit d'amener plus de participants. C'est pour lui une grande satisfaction d'avoir un bon potentiel pour poursuivre dans cette direction. Il souligne encore que plusieurs élèves (Océane, Maeva, Emily, Arthur, Halixande et Tom) ont été intégrés à l'ensemble dans les deux premiers morceaux ldu dernier concert.

Il remercie encore Raphaël et Dany pour leur accompagnement, et l'aide apporté au cours d'initiation, de même que Marc, Corentin, Adrien, Ophélie et Tom.

Nomination de la commission musicale: sont nommés: Nicolas Gorgerat: président, Albane Teseo, Davis Bourquin, Cédric Meier, Narcisse Pointet, Brice Jacob, directeur tambour, Corentin Jeannotat et Benjamin Monney.

Rapport direction harmonie

Benjamin Monney, directeur, a beaucoup de plaisir à travailler avec les musiciens. Bravo à tous, il y a là quelque chose de solide pour aller de l'avant. Il encourage les musiciens à venir aux répétitions en vue de la Fête fédérale des musiques. Les moyens sont là et il est possible d'arriver à quelque chose de super. Il se réjouit de vivre cette belle aventure qui lui plaît et lui parle.

Rapport de la direction tambours

Brice Jacob, directeur des tambours, remercie Raphaël Bourquin pour le morceau des « tubes » lors du dernier concert. Il reste à disposition pour former les nouveaux élèves tambours.

Rapport du président ad intérim

Grégory Huguelet Meystre souligne que cette année de présidence a été pour lui une année extraordinaire riche en partages. Il ajoute que le spectacle du 700^e avec la troupe ATRAC et le chœur Le Madrigal a été une véritable aventure humaine. Un moment fort. Merci à Raphaël Bourquin pour sa conception musicale. Il a apprécié le fait d'avoir participé à l'engagement d'un nouveau directeur et de travailler avec lui. Que ce soit le concert de soutien de l'automne passé, le camp musical qui resserre les liens ou encore la réception des nouveaux jubilés, tout cela lui a fait vivre de beaux moments. Il passe maintenant le flambeau à son successeur en remerciant son comité ainsi que tous ceux qui font vivre la société, un lieu de rencontres et de partages avec l'adage « de notre mieux avec plaisir ».

Nomination du comité

Sont élus: Yann Benoit, président et webmaster -, Kylian Boss, secrétaire jusqu'au mois de juin et cantinier - Narcisse Pointet, caissier - Cédric Widmer, archives, Corentin Jeannotat responsable uniformes.

Sont remerciés avec un cadeau pour leur engagement: Grégory Huguelet Meystre, Céline Gnaedinger, Samantha Weber et Martin Lehmann.

Fête fédérale des Musiques: diverses informations sont données à ce sujet.

Lecture du journal

C'est avec humour que Danièle Bourquin présente les événements marquants de l'année écoulée, une lecture qui se fait dans les rires et la bonne humeur.

Divers

Quelques informations sont données à propos de différentes activités à venir. CP

Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

PHONAK Premium Reseller

AUDITION DU LAC
Oui, vous méritez d'entendre la vie !

Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
032 724 55 66
info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch

Venez découvrir la première aide auditive alimentée par l'IA pour une meilleure compréhension de la parole dans le bruit

Bilan auditif gratuit
Essais d'appareils sans engagement

Economisez sur le prix, pas sur la qualité !

Michel Haenger, audioprothésiste indépendant avec brevet fédéral et +30 ans d'expérience

SAINT-BLAISE

Sauvetage du Bas-Lac

Un nouveau président pour braver les embruns



Les membres de la Société de sauvetage du Bas-Lac ont élu, jeudi soir 26 mars passé, lors de leur 92^e assemblée annuelle, Loric Grand pour tenir la barre de leur organisation. Celle-ci assure un service de secours sur le lac pour porter aide aux navigateurs et navigatrices en difficultés.

Constituée de bénévoles, la société a fait front à des difficultés humaines et techniques. Une grave avarie intervenue aux deux moteurs de chacun 350 CV du canot d'intervention «Arens VI» (photo) a nécessité un prélèvement important au fonds d'amortissement prévu lors

de l'achat du bateau en 2017. Depuis le début du mois de mars, le canot d'intervention, qui avait été mis hors service en janvier dernier, est à nouveau opérationnel.

La société compte parmi ses membres une équipe féminine qui dispose du canot de sauvetage «Jean-Louis» pour huit rameuses chaque lundi soir de la belle saison. Un appel a été lancé pour compléter ce team par quelques renforts d'autant plus qu'il dispose de deux barreaux.

Toute la gestion de la société et du Fonds Henri Jeanrenaud a été approuvée sans coup férir. La distinction du «Prix Emile Vautravers» a été remise à Michaël Filipe, responsable de la maintenance du canot «Arens VI».

Cédric Chollet et Cyril Kopp, qui ont quitté le comité, ont été remerciés pour les nombreux services qu'ils ont rendus à la société.

Loric Grand, 34 ans, nouveau président, largement applaudi, membre de la société depuis 2008, exerce la profession d'ambulancier au Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises SISMN. Il est entouré d'un comité qui comprend Alexandre Poggiali,

vice-président et responsable du groupe d'intervention, Yaëlle Roedrich, vice-présidente administrative, Alexandre Colbius, trésorier, Caroline Pronk, secrétaire, Michaël Filipe, Loïc Lardon et Vincent Murry responsables de secteurs. Eric Melia représente le Fonds Henri Jeanrenaud.

Les sauveteurs du Bas-Lac interviennent dans les cas graves en collaboration avec les sapeurs-pompiers professionnels de Neuchâtel, les sociétés de sauvetage de Portalban, d'Estavayer-le-Lac, d'Yverdon-les-Bains et les polices cantonales vaudoise et fribourgeoise, ainsi que la Rega.

La présence de la Société de sauvetage sur notre lac reste indispensable. On en veut pour preuve le rapport des interventions de 2025 présenté par Alexandre Poggiali: 49 alertes, parvenues au no de téléphone 117 de la Centrale d'urgence CNU de la Police neuchâteloise, ont été transmises aux membres du groupe d'intervention de la société. Treize d'entre elles ont permis de secourir des personnes en situation dangereuse. Elles furent heureusement ramenées à bon port... CZ

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweijacker

Découverte archéologique

Un coup de joran permet un coup de maître



Il y a peu ou prou 2000 ans, la peuplade des Helvètes était établie dans notre région. Vers l'an 30 après J.-C., l'Etat des Helvètes perdit sa liberté et fut incorporé à l'Empire romain et dirigé par une administration implantée à Avenches: Aventicum.

Dès lors tout le Moyen-Pays suisse fut ouvert aux grands courants commerciaux méditerranéens.

Entre 20 et 50 ans après J.-C., dans le Bas-Lac, une embarcation chargée d'une cargaison composée de plusieurs centaines de récipients chavira (Photo Fondation Octopus).

Enfoncée progressivement dans la craie du lac par huit mètres de fond, la cargaison fut découverte en novembre 2024 par «photographie aérienne dans le cadre du monitoring sanitaire des fonds lacustres et du patrimoine immergé, opéré par l'Office de l'archéologie cantonale neuchâteloise (OARC)», précise le communiqué de presse de la Chancellerie d'Etat de Neuchâtel. La fouille subaquatique a été conduite par cet office en collaboration avec le Service archéologique de l'Etat de Fribourg (SAEF).

La barque transportait des pièces de céramique, des amphores, des outils, un char (dont les roues étaient en parfait état de conservation) et des glaives. Ces armes laissent à penser que le naufrage fut celui d'une embarcation civile marchande sous escorte militaire à bord. L'embarcation fut certainement surprise par des rafales de joran telles qu'elles sont encore craintes aujourd'hui par les navigateurs de notre temps.

«L'Office fédéral de la culture qualifie cette découverte d'ampleur nationale, mais elle est clairement internationale à mes yeux. Nous connaissons mal les premières décennies de la romanisation de nos contrées. C'est un nouveau jalon pour l'archéologie neuchâteloise» a déclaré Marc-Antoine Kaeser, directeur du Parc et Musée du Laténium, le 25 mars passé, au quotidien romand *Le Temps*.

On doit s'attendre à ce que cette cargaison d'objets abandonnés pour raison de force majeure par nos ancêtres du premier siècle après J.-C. soit exposée dans l'aile dédiée à la navigation du Laténium (implanté sur la Commune de Laténa) mais il faudra être patient car, sortis de l'eau, les vestiges trouvés doivent être préservés par des traitements particuliers car ils sont à la merci des risques de dégradation.

La fondation Octopus, fondation suisse dédiée à l'exploration marine et à la connaissance universelle, a l'intention de publier l'an prochain un ouvrage sur ce naufrage et sur trois autres épaves du lac de Neuchâtel.

Cette découverte majeure, faite dans notre région, est à placer au rayon de celles qui permettent d'expliquer notre histoire.

Claude Zweijacker

